

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 19261 du 12 mars 2014 portant attribution du certificat  
de commandant d'unité de gendarmerie**

NOR : INTJ1406158S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense – partie réglementaire. Partie IV – Le personnel militaire;

Vu la décision n° 76233/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 21 juillet 2011,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le diplôme d'état-major de la gendarmerie est attribué à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au chef d'escadron Olivier Alary (nigend 231908).

Article 2

Du fait d'une insertion au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur, la décision ne sera pas notifiée à l'intéressé.

Fait le 12 mars 2014.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, sous-directeur des compétences,*  
D. QUENELLE